

Séminaire Forêts Tropicales

Point d'étape et nouveaux défis

Atelier 17

Paris, le 11 janvier 2012

# Les enjeux écologiques et sociaux de l'Aménagement des forêts d'outre-mer

C. Rupé

Coordinateur des Départements  
d'outre-mer et de la Corse

Office National des Forêts

# Tableau des surfaces forestières par DOM

	Guadeloupe ha	Guyane ha	Martinique ha	Réunion ha
<b>Forêts</b>				
<b>Forêt domaniale</b>	1 496	5 500 000	1 836	3 208
<b>Forêt départemento-domaniale</b>	27 754		9 720	91 444
<b>Forêt départementale</b>	1 394	6 000	1 314	3 594
<b>Forêt communale</b>				520
<b>Autres forêts</b>	8207 (mangroves)	47000 (CNES)	2878 (mangroves)	1545 (Région, CdL, hopital)
<b>Total</b>	<b>38 850 ha</b>	<b>5 553 000 ha</b>	<b>15 748 ha</b>	<b>100 311 ha</b>
<b>Surface de la Région</b>	162 800 ha	8 353 000 ha	112 800 ha	251 000 ha
<b>Part représentée par les forêts publiques sous régime forestier</b>	23%	66%	14%	40%

An aerial photograph of a vast, dense tropical forest in Guyana. The forest is a mix of various shades of green, indicating a rich biodiversity. In the upper center of the image, a vibrant rainbow arches across a sky filled with soft, white clouds. The horizon is visible in the distance, showing a flat landscape under a bright sky.

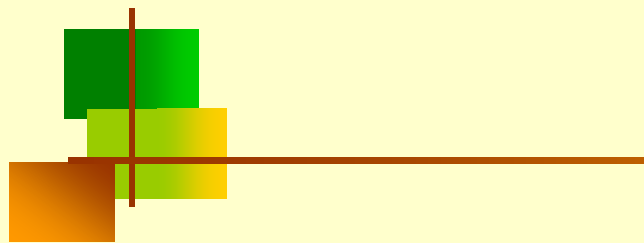
# La gestion et l'exploitation durables des forêts de Guyane

# La gestion forestière en Guyane

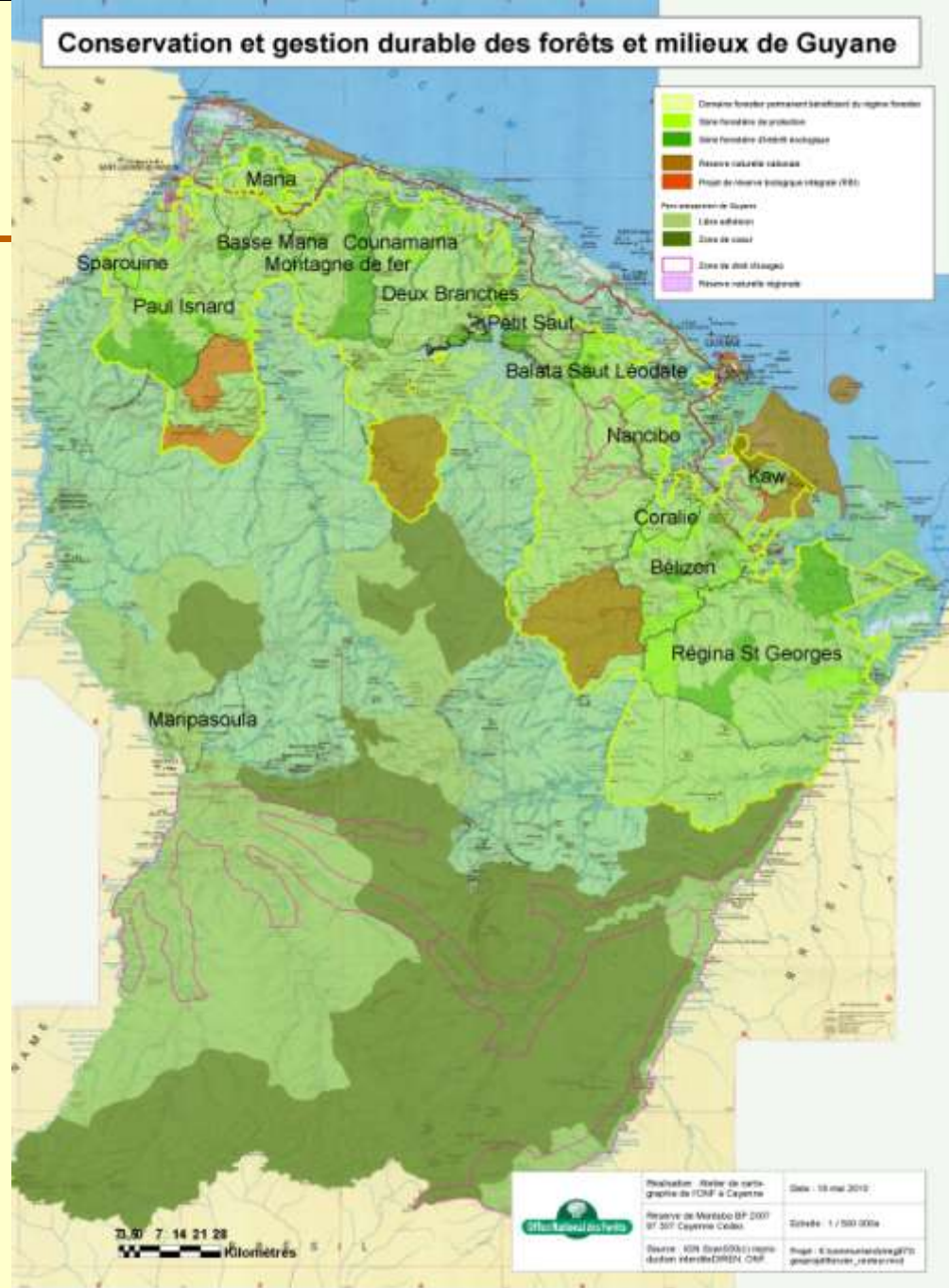
## Une vision globale et sur le long terme, à la hauteur d'une forêt exceptionnelle



- Le réservoir de biodiversité est garanti en Guyane à 3 échelles :
  - Aménagement du territoire **Guyane**
  - Aménagement de la **forêt**
  - Gestion de l'**unité de gestion ou parcelle**
- Valorisation économique mais sous contrainte de :
  - maintien de la **biodiversité**
  - maintien du **stock de carbone**
  - maintien des **capacités de renouvellement naturel**
- Une responsabilité **de filière**

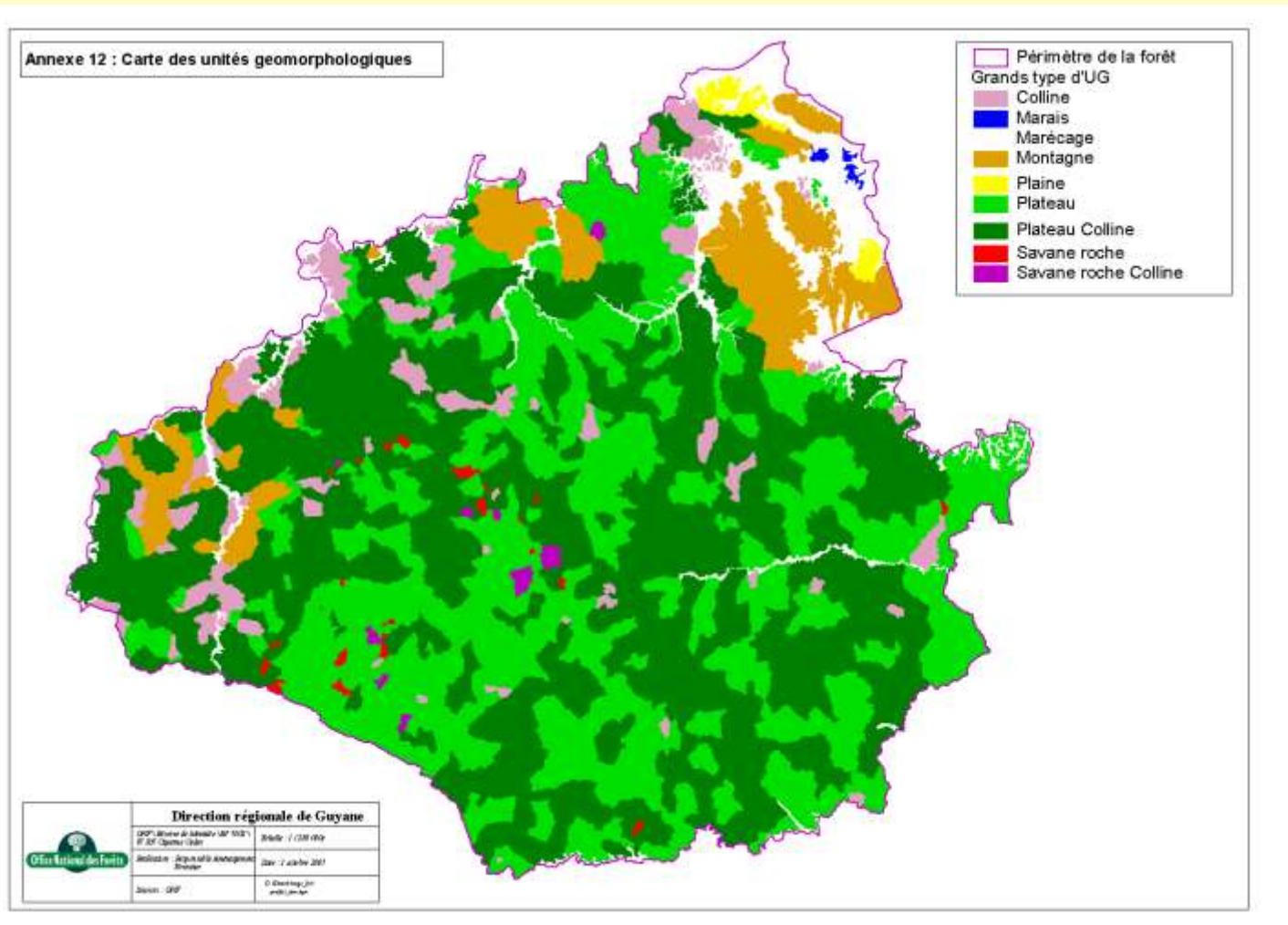


**A l'échelle de  
La Guyane :**  
un réseau de  
conservation  
unique presque  
complet



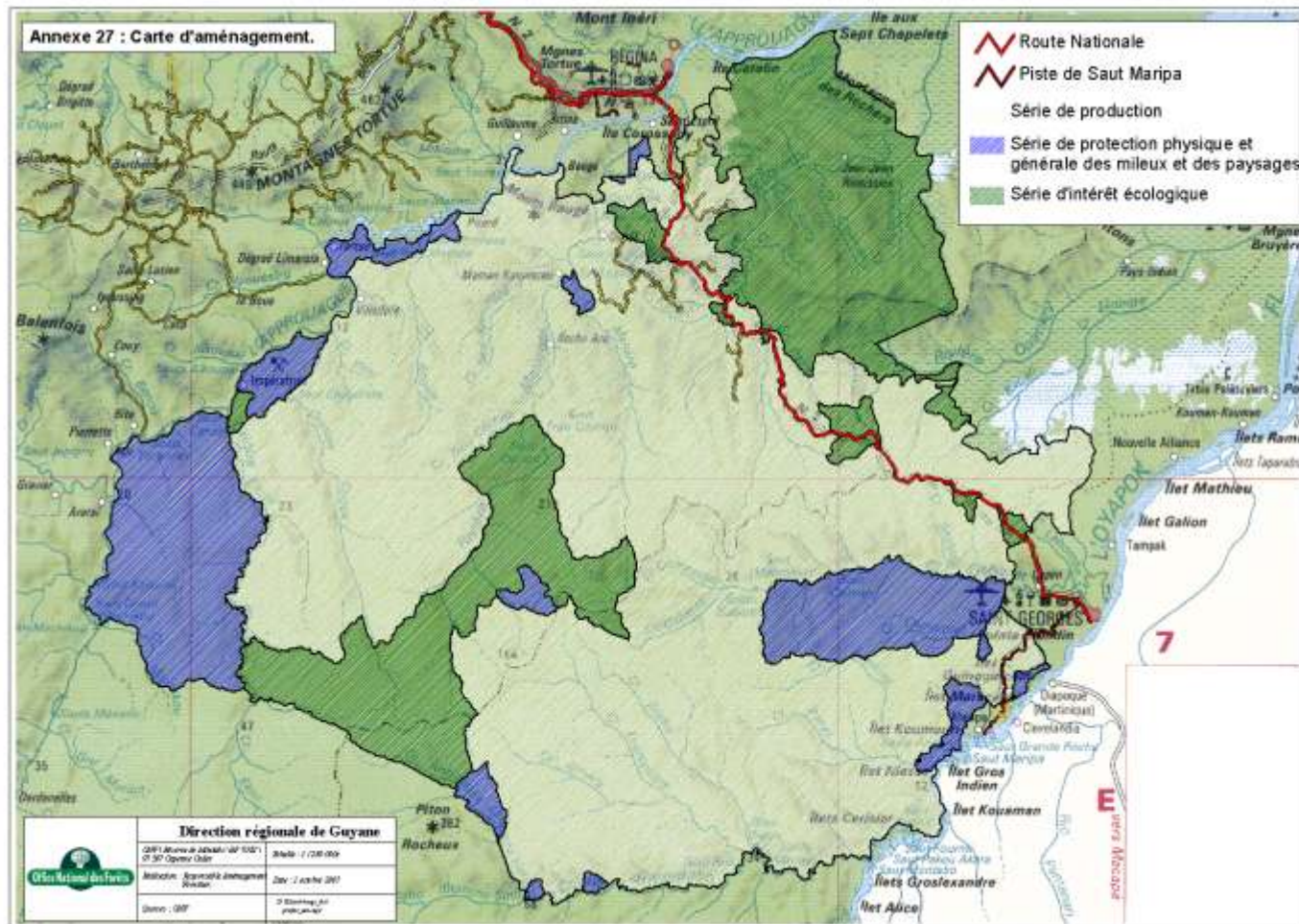
# La gestion forestière en Guyane

## A l'échelle d'une forêt



# La gestion forestière en Guyane

## A l'échelle d'une forêt



# La gestion forestière en Guyane

A l'échelle de l'unité de gestion (200 – 300 ha)

## Paramètres sylvicoles

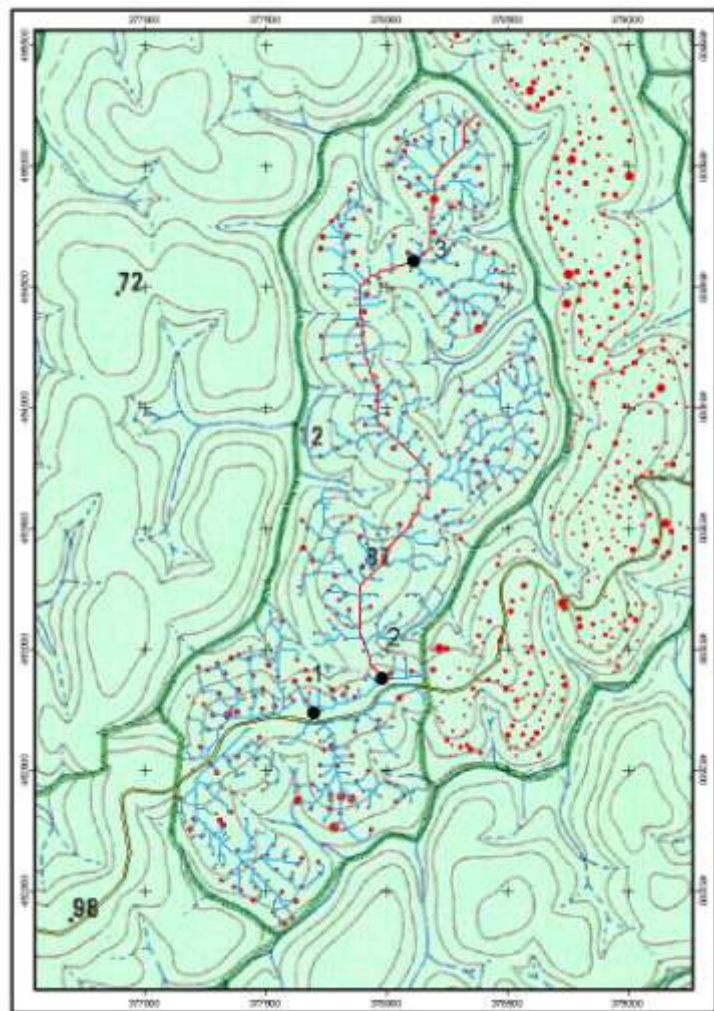
- Rotations longues de **65 ans**
- Cible de **5 arbres par ha**, environ 25m<sup>3</sup>/ha pour les essences commerciales, 100 m<sup>3</sup> / ha toutes essences
- Diamètres minimum d'exploitabilité **55 cm**
- Liste de **47 essences d'intérêt commercial**



- Cas particulier des **essences rares et précieuses**
- Mise en placette d'une sylviculture de **l'angélique**

# L'exploitation forestière

A l'échelle de l'unité de gestion (200 – 300 ha)



**Exploitation à faible impact, à la planification intense :**

- Inventaire préalable spatialisé
- Implantation des pistes de débardage et des places de dépôt
- Abattage contrôlé
- Cartes d'exploitation et des pistes de débardage secondaire
- Débusquage –  
Débardage



# L'exploitation forestière durable

## Principales contraintes à assumer par les exploitants :



- **Taux de prélèvement** : 4 à 6 arbres / ha, parmi les individus marqués;
- **Utilisation** des pistes, parcs de dépôt et parcs de ruptures conditionnée par la météorologie ;
- **Minimiser l'impact des activités sur les sols** (portance et humidité) par des **équipements adaptés** ;
- Embaucher du **personnel qualifié** et le **former** ;
- **Assurer le marquage des grumes afin de garantir la traçabilité nécessaire** à prouver leur provenance et valoriser la certification ;
- Offrir au personnel en forêt un **hébergement conforme aux règles sanitaires** en vigueur et un **confort minimal**
- **Respecter les réglementations** en vigueur (codes du travail, de environnement,...).





# La filière Forêt-Bois

## Une filière responsable et volontaire



Un secteur économique important en Guyane

Une démarche collective et organisée  
(INTERPRO BOIS)



L'engagement pour une gestion forestière **DURABLE**

- Un processus d'ecocertification en cours, visant à reconnaître les bonnes pratiques de l'amont de la filière (gestion et exploitation) ;
- une apposition des labels dépendante de la chaîne de traçabilité mise en place par les transformateurs ;
- **mais** une valorisation et une pérennisation de la démarche étroitement liée à sa reconnaissance par les donneurs d'ordres publics & privés et les consommateurs.



# Aménagement forestier en Martinique

## Exemple de la forêt domaniale du Littoral



- Elle devient forêt domaniale du littoral par arrêté préfectoral entre 1981 et 1984.
- Elle s'étend sur 45% environ du littoral martiniquais
- Elle couvre 24 communes sur les 27 communes du littoral martiniquais
- Elle intègre 34 îlets sur les 49 que compte la Martinique
- Elle est composée à 70 % de formations naturelles, 4 % de plantations, 26 % d'espaces non boisés (agriculture, construction, rocher, etc.)

# Les spécificités de la Forêt Domaniale du Littoral

Présence de milieux divers dont certains sont très sensibles aux perturbations naturelles et anthropiques (mangrove, forêt sur sable, formation de falaise, forêt sèche, etc..).



**VAUCLIN : Plage de Grand Macabou**

Source :Sepanmar R. Gallais 2005



**ROBERT : Mangrove et bois couché site de Pointe Banane**

Source :ONF - DIREN H. Salomon 2008

# Les spécificités de la Forêt Domaniale du Littoral

**Soumise ponctuellement à de fortes pressions d'origines diverses**



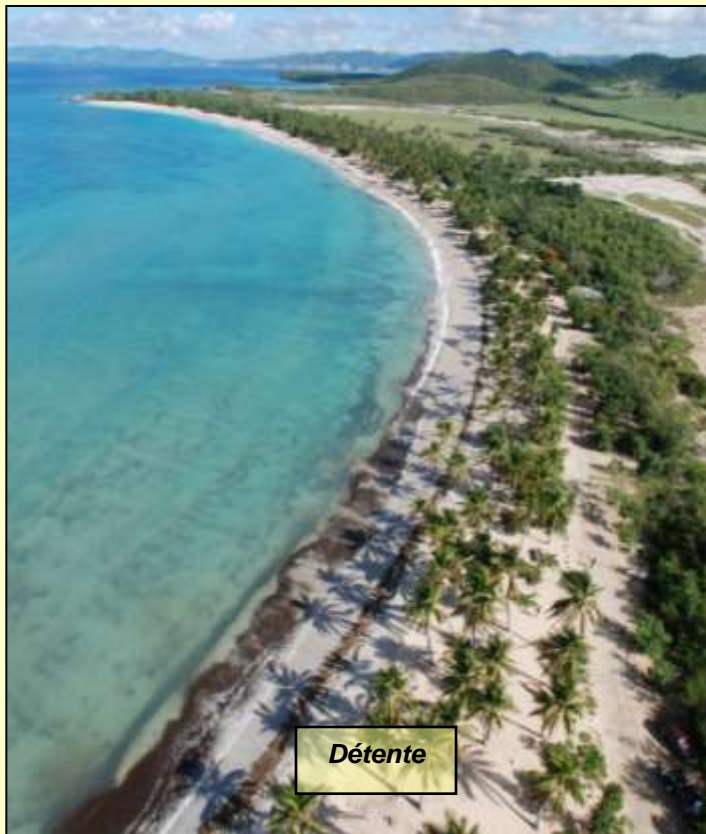
Agriculture : pâturage en forêt ...

Urbanisation : construction illégale ...



# Les spécificités de la Forêt Domaniale du Littoral

Renferme des sites touristiques de bord de mer pouvant satisfaire un large public



*Détente*

SAINTE ANNE : Grandes Anse des Salines Source : ONF 2008



*Randonnée*

LORRAIN : SLNA secteur Crabière Source : ONF G. Cagnet 2008



*Activité nautique*

TRINITE : Anse Bonneville Source : Sepanmar R.Gallais 2005

etc...

# Les spécificités de la Forêt Domaniale du Littoral

Présente des enjeux écologiques et patrimoniaux incontournables

Formation spécifique de bois couché



TRINITE : Anse du Bout. Source : DIREN-ONF 2008

Site de ponte de tortue marine



MARIN : Grand Macabou. Source : Y. Mauranne 2008

Îlet avec sa végétation caractéristique



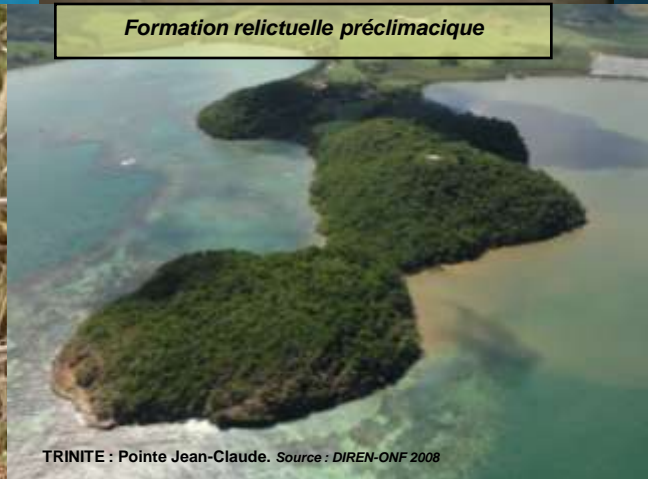
ROBERT : Îlet petit Piton. Source : DIREN-ONF 2008

Mangrove



TRINITE : Pointe Rouge. Source : ONF R. Doré 2004 2008

Formation relictuelle préclimacique



TRINITE : Pointe Jean-Claude. Source : DIREN-ONF 2008

Falaises abruptes



GRAND RIVIERE : Source : DIREN-ONF 2008


# Quels objectifs de gestion ?

## 4 Enjeux

- ⇒ Garantir la conservation de la biodiversité des milieux naturels
- ⇒ Protéger l'attrait paysager et la naturalité de la FDL
- ⇒ Favoriser une ouverture contrôlée au public
- ⇒ Préserver l'intégrité foncière de cette forêt

## Déclinés en 3 objectifs

- Accueil du public (4 %)
- Protection des milieux et des paysages (79 %)
- Conservation des milieux remarquables (14 %)



Direction Régionale pour la Martinique


Département : Martinique (972).

Arrondissements : Fort-de-France, Marin, Saint-Pierre, Trinité.

Communes : Anses-d'Azil, Baie-Pointe, Bellefontaine, Carbet, Case-Pilote, Diamant, Daxos, François, Grand'Rivière, Lamentin, Lorrain, Macouba, Marigot, Maria, Prêcheur, Rivière-Salée, Robert, Saint-Pierre, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Sainte-Marie, Trinité, Trou-Bon, Vieux-lin.

**DOCUMENT D'AMENAGEMENT FORESTIER DE  
LA FORET DOMANIALE DU LITTORAL DE MARTINIQUE**  
(Surface : 1 835,73 ha)

Premier aménagement forestier  
2010 – 2024




Série d'accueil du public : 79,74 ha  
Série d'intérêt écologique général : 1 447,51 ha  
Série d'intérêt écologique particulier : 257,24 ha  
Série « Hors cadre » : 81,24 ha

**ALTITUDES :**  
Supérieure : 130 mètres  
Inférieure : 0 mètre

**ESSENCES PRINCIPALES :**  
Pourou-pourou  
Balaïou bord de mer  
Annonlier pays  
Maxonillier  
Gommier rouge  
Coccoloba  
Coccolier  
Machoupy petites feuilles

### Série d'accueil du public (80 ha)

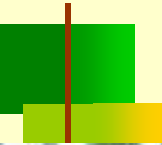
- Zones équipés pour l'accueil du public (parking, ajoupas, table bancs, ...) ou constituant un point de fixation type plage.
- Sites (ou partie) inclus dans cette série : Anse aux Bois, Anse grand Macabou, Anse Grosse Roche Anse Michel, Anse Petit Macabou, Anse Trabaud, Caritan, Corps de Garde, Cap Macré, Dizac, Anse Meunier, Morne Larcher, Pointe Borgnèse, Petite Poterie, Anse à Prune, Grandes et Petites Anse des Salines, Grande Terre, Vatable, Anse Bonneville, La Brèche, Anse l'Etang, Beauséjour, Anse Céron, Anse Charpentier, Anse Couleuvre, Gros Raisin, Pointe Lahoussaye, La Marry, Anse Turin Anse aux Bois, Anse grand Macabou, Anse Michel, Anse Petit Macabou, Anse Trabaud, Caritan, Corps de Garde, Cap Macré, Dizac, Anse Meunier, Morne Larcher, Pointe Borgnèse, Petite Poterie, Anse à Prune, Grandes et Petites Anse des Salines, Grande Terre, Vatable.
- Garantir un accueil de qualité et respectueux du milieu naturel en s'appuyant sur la classification des sites (sauvage, naturel, confort ou phares)



## Directives de gestion

### Série d'intérêt écologique général (1 448 Ha)

- Protéger le milieu naturel et le paysage
- Mise en réserve biologique intégrale de secteurs préservés (Îlet du Galion, Îlet Saint Aubin, Prêcheur- Grand 'Rivière) sur 50 ha
- Plantations (reboisement ceinture verte),
- Évolution naturelle des peuplements



## Directives de gestion

### Série d'intérêt écologique particulier (257 Ha)

- Conservation de milieux à fort enjeux écologiques : création de réserves biologiques dirigées
- Territoires concernés : *Mangrove de Génipa, Cap Salomon, Îlet Baudé, Îlet Petit Piton, Îlet Sainte Marie et Pain de Sucre, Anse Grosse Roche, Grand Macabou, Cap Ferré, Anse Charpentier et Anse Trabaud*
- Plusieurs problématiques : restauration de sites de ponte de tortues marines (25 ha), protection de sites de reproduction de colonies d'oiseaux marins (14 ha), conservation de mangroves (199 ha) et milieux remarquables (19 ha)